

Le Bouscat, le 27 août 2020

Ch. LASSALLE
Principal du collège Jean Moulin
A
Ensemble des parents du collège

Ce courrier daté du 27/08 à 11h, est susceptible d'être revu si les conditions sanitaires nationales et/ou locales évoluaient d'ici la semaine prochaine

Le principal
Christian Lassalle
Téléphone
05 56 08 90 28
Mél
Ce.0333108z@ac-
bordeaux.fr

Rue Ali Chekkal
33110 Le Bouscat

Madame, monsieur,

Sur la base du protocole sanitaire définitif paru ce matin jeudi 27/09, nous sommes en mesure de préciser les modalités de rentrée pour septembre 2020.

Ainsi, vous voudrez bien prendre connaissance des informations suivantes :

- La rentrée de l'ensemble des collégiens inscrits dans notre établissement se fera dans la semaine du 1 au 4 septembre comme suit :
 - **Mardi 1^{er} septembre 2020** :
rentrée des élèves de 6^{ème} de 9h à 11h30, pas de restauration scolaire et pas de cours l'après-midi, pas de cours le mercredi 2/09
 - **Mercredi 2 septembre 2020** :
rentrée des élèves de 5^{ème} et 4^{ème} de 9h à 11h,
rentrée des élèves de 3^{ème} de 10h à 12h,
pas de restauration scolaire et pas de cours l'après-midi
 - **Judi 3 septembre 2020** : emploi du temps ordinaire pour tous les élèves de l'établissement, restauration scolaire mise en place.
- Conditions sanitaires d'accueil (en référence aux divers protocoles émanant du Ministère de l'Education Nationale et du Conseil Départemental 33 pour ce qui concerne la restauration scolaire et les locaux) :
 - Préalable : les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant le COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille ; dans ce cas le chef d'établissement doit être informé le plus rapidement possible.
 - Tous les élèves de l'établissement sont accueillis selon leur emploi du temps sans restriction de nombres, ni de niveaux de classe.
 - Le port du masque est obligatoire sur tous les temps de présence dans l'établissement, en classe comme dans les espaces extérieurs.
 - Lorsqu'un enfant arrive au collège, il doit se laver les mains ; des points d'eau et savons sont mis à disposition des élèves à cet effet, en nombre suffisant.

- Dans la cour de récréation, l'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est autorisée.

- Nettoyage des locaux :
 - Le nettoyage des sols, des salles de classe (tables, chaises et autres mobiliers) est assuré au minimum une fois par jour.
 - Les locaux sont aérés au minimum toutes les 3 heures pendant au moins 15 minutes

- Restauration scolaire :
 - La capacité d'accueil en salle de restauration a été abaissée, passant de 112 à 81, pour respecter la distanciation sociale
 - Le service est allongé passant de 11h30 à 13h45 ; pour ce faire les EDT sont aménagés
 - Les élèves passent par classe en restauration scolaire ; une rotation stricte des classes est assurée, les élèves ne choisissent pas l'heure de passage au self.
 - A l'entrée en restauration scolaire, les élèves se lavent les mains obligatoirement, un plateau avec couverts et pain est mis à leur disposition avant qu'ils passent au self.
 - Les tables sont nettoyées après chaque service selon le protocole en vigueur.

A noter que, pour raisons sanitaires, les parents ne seront pas autorisés à entrer dans l'établissement les jours de rentrée de leurs enfants les 1/09 et 2/09 ; ils se sépareront de leur enfant devant le portail rue Caboy.

Par ailleurs, les parents sont reçus par le service secrétariat, uniquement si munis d'un masque. Ils doivent laver leurs mains à l'entrée du collège (gel hydroalcoolique).

Veuillez agréer, madame, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

